

Non à l'amputation du Parc Georges VALBON Sauvons l'Aire des Vents de la destruction

Communiqué de Presse des Collectifs et Organisations

Le 13 décembre 2020

Après les mobilisations du 5 juillet, 27 septembre, 17 novembre, le 13 décembre est un nouveau et grand moment de défense de nos espaces verts.

Le dimanche 13 décembre à l'appel de 16 associations et collectifs, dans le respect des règles sanitaires, 180 personnes se sont retrouvées sur l'Aire des vents pour dénoncer le saccage de ce bien commun et « l'héritage » que les aménageurs veulent laisser (bétonisation, densification et imperméabilisation). Méprisant les avis majoritaires exprimés par les citoyens inquiets, la machine à artificialiser les sols et à spéculer est en marche. La responsabilité des élus de la métropole du Grand Paris, du Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis du Maire de Dugny et de l'EPT « Terres d'envol », de la Maire de Paris en tant que présidente de la SOLIDEO est totale. Ils proposent, cautionnent et accélèrent la destruction de cet espace public commun, un couloir écologique

essentiel, un Espace Naturel Sensible avec ses arbres, ses écosystèmes et sa biodiversité. Un lieu événementiel, de détente pour tous et de pratiques multiples de sport en plein air, en particulier le sport cycliste et l'apprentissage de la pratique du vélo que les pouvoirs publics prétendent pourtant vouloir encourager.



Définir ce lieu de « no man's land » c'est dénier le besoin d'espace vert pour les habitants des villes et l'intérêt pour leur santé !

Des actes concrets sont indispensables pour répondre à l'urgence climatique, tenter d'éviter la catastrophe annoncée. En décidant de ne pas tenir compte des besoins des populations et des évolutions climatiques de plus en plus irréversible, **les laudateurs de ce projet font le choix assumé, de mener un acte de délinquance environnementale sur le lieu même de l'accord de la COP21, il y a tout juste 5 ans.**

Face à cette violence, seule la détermination, la mobilisation du plus grand nombre, le recours à la justice peuvent faire opposition à ce projet écocidaire et faire « sauter les barrières et renverser les tables ».

Qualifiés « d'intensificateur urbain » les JOP 2024 tiennent leur promesse, ils entraînent des destructions massives de jardins et d'espaces de détente par une bétonisation et une densification sans précédent sur tout le département.

L'abandon du « Cluster des Médias » tel qu'il est projeté aujourd'hui éviterait une artificialisation de 70 000 m² avec l'amputation, la destruction de cet îlot de fraîcheur, de détente familiale et sportive et de biodiversité. Cette Aire des Vents est partie intégrante du Parc Georges Valbon et son label « Natura 2000 » elle est à la disposition de tous depuis plus de 60 ans.

La Seine-Saint-Denis est un territoire dense, qui cumule inégalités et vulnérabilités mais qui dispose encore suffisamment de foncier pour ne pas ôter/supprimer les espaces naturels, l'Aire des Vents en fait partie. Pour rétablir l'équité territoriale la priorité passe aussi par le maintien et l'accroissement des espaces verts.

La cession de ce foncier public aux promoteurs est hors de raison.

Notre exigence : c'est une ville où il fait bon habiter, circuler, travailler, apprendre, se cultiver, flâner, partager des espaces de vie et faire nos courses...La qualité de vie ce n'est pas une ville minérale, rationnelle, une machine à sous où toutes les fonctions sont soumises à la sacro-sainte loi du Marché et sa métropolisation dense

Les Collectifs et Organisations : MNLE 93, Collectif Citoyen « Notre Parc n'est pas à Vendre », Cahier Citoyen de Plaine Commune, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Youth for Climate IDF, Collectif Alerte Saccage, Pleyel Avenir, XR Pantin et alentours, Brigades de Solidarité Populaire Aubervilliers-Pantin, MRAP St Denis, Collectif Climat d'Aubervilliers, Non aux JO2020, Paris, Collectif de défense des Jardins Ouvriers des Vertus à Aubervilliers.